

CAFIPEMF : 100 questions possibles pour l'oral...

Refondation - rentrée 2017 - priorité académique - socle commun

Loi de la refondation de l'école

- **Pouvez-vous citer les points principaux de la loi de refondation ?**

Loi du 8 juillet 2013 - François Hollande / Vincent Peillon

4 piliers :

- la réussite scolaire pour tous ;
- un système éducatif juste et efficace ;
- les élèves au cœur de la refondation
- des personnels formés et reconnus
-

Priorité au primaire

La priorité à l'école primaire donne à chacun les moyens de mieux apprendre.

- De nouveaux rythmes scolaires pour mieux apprendre
- Développer la scolarisation des enfants de moins de trois ans pour donner davantage de temps aux premiers apprentissages
- "Plus de maîtres que de classes" pour prévenir et remédier à la difficulté scolaire
- Des conseils école-collège pour faciliter la poursuite de la scolarité dans le second degré

Formation des enseignants dans les ESPE

Stratégie numérique

Lutte contre le décrochage scolaire

Garantir l'égalité des chances, faire en sorte que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société sont des missions de l'École.

Rénover les programmes

La loi pour la refondation de l'École de la République a institué le Conseil supérieur des programmes afin de garantir la transparence et la qualité du processus d'élaboration de textes essentiels pour les enseignements.

Modernisation des métiers de l'Éducation nationale

Repenser les métiers de l'Éducation nationale

Rénover les carrières

Renforcer l'éducation prioritaire

La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.

Améliorer le climat scolaire



- **JM Blanquer - rentrée 2017**

Priorités :

OBJECTIF : 100 % DE RÉUSSITE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

GARANTIR À TOUS LES ÉLÈVES L'ACQUISITION DES SAVOIRS FONDAMENTAUX



Lire



Écrire



Compter



Respecter autrui

EN MATERNELLE, RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

→ Développer le langage oral et le langage écrit

→ Préparer les enfants à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

DÉDOUBLER LES CLASSES DE CP, PUIS DE CE1

Rentrée 2017

Dédoublement des classes de CP en Rep+ soit **≈ 12 élèves par classe**

Rentrées 2018 2019

≈ 12 élèves en :
• CP en Rep
• CE1 en Rep et Rep+

AU CP, DES ÉVALUATIONS NATIONALES

Évaluation des compétences de tous les élèves de CP **en français et en mathématiques**

Pour les enseignants, une base fiable et utile pour mesurer les connaissances et savoir-faire de chaque élève

DES STAGES DE RÉUSSITE EN CM2

Stages proposés aux élèves éprouvant des difficultés en français et/ou en mathématiques

15 h
de stage



3 h
par jour



Vacances d'été ou de printemps



L'École de la République

- 100 % d'élèves qui maîtrisent les savoirs fondamentaux
- Diviser par deux les classes de CP et CE1 en réseau d'éducation prioritaire
- Mobilisation en faveur du livre et de la lecture
- École inclusive : la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Continuité du service public de l'École sur tout le territoire métropolitain et dans les Outre-mer
- Souplesse nouvelle dans l'organisation du temps scolaire
- Sécurisation des écoles et des établissements scolaires

L'École des excellences

- L'école maternelle, école du langage
- Souplesse et enrichissement des enseignements au collège
- Remuscler le baccalauréat
- Faire de l'enseignement professionnel une voie d'excellence
- Développer la culture de l'évaluation
- Pour une école innovante
- Former les professeurs

L'École de la bienveillance

- Respecter autrui
- Mieux soutenir les élèves : Devoirs faits et stage de réussite
- La culture et les arts au cœur de l'École de la confiance
- Le bien-être des élèves : santé et sport
- Renforcer le dialogue avec les parents
- Ouvrir l'École sur l'Europe et le monde

- **Priorités académiques**

Axe 1 Mieux former pour mieux réussir à l'école

1. Conforter les apprentissages de base et installer le socle commun
2. Améliorer la fluidité et la sécurisation des parcours
3. Développer la persévérance scolaire **APPETENCE SCOLAIRE = donner le goût d'apprendre**
4. Conforter le pilotage académique

Axe 2 Mieux accueillir pour assurer l'équité

5. Développer l'offre et l'usage du numérique **NUMERIQUE = à la fois médium et sujet d'apprentissage**
 1. Agir sur le climat scolaire et l'apprentissage à travailler ensemble
 2. Lutter contre les inégalités territoriales
 3. Favoriser un environnement de travail de qualité et une GRH performante

Axe 3 Favoriser une meilleure ouverture de l'école

1. Permettre une meilleure connaissance du monde économique et social
2. Développer l'ouverture internationale et les parcours artistiques, culturels et sportifs
3. Favoriser tous les partenariats pour préparer à la citoyenneté

La scolarité / Les cycles de la scolarité :

- Cycle 1, cycle des apprentissages premiers, **couvre la petite, moyenne et grande section de maternelle. Il précède la période de scolarité obligatoire**

Les trois cycles de la scolarité obligatoire

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'acquiert durant la **scolarité obligatoire, organisée en 3 cycles d'enseignement** :

- **Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux** : CP, CE1, et CE2
- **Cycle 3, cycle de consolidation** : CM1, CM2 et classe de 6e
- **Cycle 4, cycle des approfondissements** : classes de 5e, 4e et 3e
- Lycée :
 - seconde générale ou technologique
 - cycle terminal (1er et terminale) de la voie générale ou technologique.

Socle commun

- **Quelle est la dénomination exacte du socle commun ?**

Le **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** = ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire ->>> de 6 ans à 16 ans.

L'évaluation de fin de socle, qui entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB, prend en compte exclusivement l'évaluation des **huit composantes du socle commun** de compétences, de connaissances et de culture évaluées grâce à une **échelle de maîtrise sur quatre niveaux**.

Une échelle d'évaluation de quatre niveaux

Le degré de maîtrise des composantes du socle commun est apprécié, à la fin des cycles d'enseignement 2, 3 et 4, sur une échelle de quatre niveaux :

- le niveau 1 de l'échelle (« maîtrise insuffisante ») correspond à des compétences non acquises au regard du cycle considéré ;
- le niveau 2 (« maîtrise fragile ») correspond à des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés ;
- le niveau 3 (« maîtrise satisfaisante ») est le niveau attendu en fin de cycle, c'est lui qui permet de valider à la fin du cycle 4 l'acquisition du socle commun ;
- le niveau 4 (« très bonne maîtrise ») correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, qui va au-delà des attentes pour le cycle.

Les composantes du socle commun

Ce sont au total 8 composantes du socle commun (les 4 objectifs du premier domaine et les 4 autres domaines) pour lesquelles l'élève devra acquérir un niveau de maîtrise suffisant.

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire.

Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.

16 ans

6 ans

DOMAINE 1

LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER

Comprendre et s'exprimer en utilisant quatre types de langage :

- langue française
- langues vivantes étrangères ou régionales
- langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- langages des arts et du corps

DOMAINE 2

LES MÉTHODES ET OUTILS POUR APPRENDRE

Apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors :

- accès à l'information et à la documentation
- outils numériques
- conduite de projets individuels et collectifs
- organisation des apprentissages

DOMAINE 3

LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN

Transmettre les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution :

- apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté
- formation morale et civique
- respect des choix personnels et des responsabilités individuelles

DOMAINE 4

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers
- curiosité et sens de l'observation
- capacité à résoudre des problèmes

DOMAINE 5

LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace
- interprétation des productions culturelles humaines
- connaissance du monde social contemporain



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Pour consulter l'intégralité du texte : décret n° 2015-372 du 31 mars 2015, publié au B.O.EN n° 17 du 23 avril 2015

• **Comparaison nouveau/ancien socle commun / Quels sont les points d'inflexion (ce qui change) du nouveau socle ?**

Comparaison entre le socle commun de connaissances et de compétences de 2006 et le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture de 2014

Socle commun 2006	Socle commun 2014
Socle commun de connaissances, de compétences	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (valeurs) (culture commune, participer à la vie de la cité)
Formation générale traitée insuffisamment	4 grands objectifs du projet de formation équilibrée entre : <ul style="list-style-type: none"> • La connaissance • L'éducation générale et ses valeurs • Le développement individuel • Les capacités de compréhension, d'action et de création
Programmes de 2008, distinction programmes/socle peu suffisante	Projets de programme soumis à consultation en 2015 (mise en œuvre 2016). Le socle définit les connaissances et compétences visées au terme de la scolarité obligatoire. Les programmes détaillés : <ul style="list-style-type: none"> • précisent la nature et le niveau des connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation • précisent la contribution des disciplines d'enseignement à cette formation
7 « piliers » devenus compétences: certains disciplinaires, d'autres transversaux	5 domaines <ul style="list-style-type: none"> • Les langages pour penser et communiquer • Les méthodes et outils pour apprendre (nouveau) • La formation de la personne et du citoyen • L'observation et la compréhension du monde • Les représentations du monde et l'activité humaine
Relation connaissances/compétences peu claires et tripartition connaissances/compétences/attitude	Pour chaque domaine : <ul style="list-style-type: none"> • Définition globale du domaine (son rôle dans la culture commune) • Définition des objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun (« [...] les connaissances participent à la construction des compétences. Celles-ci sont entendues comme la capacité à mobiliser des ressources (savoirs, savoir-faire ou savoir-être) ») • Mise en perspective des champs d'activité correspondants (transversalité des domaines, renvoi aux disciplines)
Évaluation complexe (LPC) « concurrence » avec le DNB	Octobre 2014 : propositions Le CSP énonce des principes : <ul style="list-style-type: none"> • Donner une part raisonnable à l'évaluation • Définir plusieurs niveaux de maîtrise • Évaluer l'oral, le travail collectif, les questions comportementales... • Limiter les compensations • Rechercher une plus grande équité et transparence